
Programme de Formation

Savoir gérer un dossier d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Tarif Inter par participant : 390,00 € ht / Si adhérent Fédération : 390,00 € ht

Tarif Intra : Nous consulter

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeant(e) - DRH - RRH - Assistant(e) RH - Juriste en droit social



Objectifs pédagogiques

- Organiser le suivi administratif de ses dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Discerner les voies de recours en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Savoir réagir en cas d'arrêt de travail et de nécessité de rompre le contrat.
- Savoir trouver le bon mode de rupture selon le type d'arrêt de travail.
- Savoir gérer la procédure de rupture d'un salarié en arrêt de travail.



Description

SAVOIR GERER UN DOSSIER D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU DE MALADIE PROFESSIONNELLE

Savoir identifier un accident du travail

- Le caractère soudain de l'accident
- Une lésion
- Caractère professionnel

Savoir identifier une maladie professionnelle

- La maladie est inscrite aux tableaux des MP
- La maladie ne figure pas dans les tableaux des MP
- Règles de preuve

Savoir réagir au moment de la déclaration de l'accident

- Accident du travail
- Maladie professionnelle



- Procédure spécifique pour les rechutes

Savoir mener un recours, le contentieux de la reconnaissance de l'accident et de la maladie professionnelle

- Notification de la décision
- Contestation de la décision par l'employeur

La notion de faute inexcusable et ses conséquences juridiques

- Définir la faute inexcusable
- Décrire les conséquences juridiques de la faute inexcusable

SAVOIR SECURISER LA RUPTURE D'UN SALARIE EN ARRET DE TRAVAIL

Vérifier que les absences sont justifiées

- Mettre en demeure le salarié de justifier son absence
- Effectuer une contre-visite médicale en cas d'absence pour maladie
 - Licéité
 - Impossibilité d'exercer le contrôle
 - Conséquences
- La présomption de démission

Quelle rupture possible en cas d'arrêt maladie justifié ?

- Rupture de la période d'essai
 - Maladie d'origine professionnelle ou accident du travail
 - Maladie d'origine non professionnelle
- Licencier un salarié malade pour absence répétées ou prolongées (désorganisation de l'entreprise)
 - À partir de quelle durée ou de quelle fréquence puis-je licencier un salarié pour absences répétées ou prolongées ?
 - Qu'entend-on par désorganisation de l'entreprise ?
 - Nécessité de remplacer définitivement le salarié malade ?
 - Procédure
- Licencier un salarié pour faute
 - Salarié en arrêt pour maladie professionnelle ou accident du travail
 - Salarié en arrêt maladie simple
- Licenciement pour insuffisance professionnelle d'un salarié en arrêt maladie
 - Salarié en arrêt pour maladie professionnelle ou accident du travail
 - Salarié en arrêt pour maladie non professionnelle
 - Procédure
- Licenciement pour motif économique
 - Salarié en arrêt pour maladie professionnelle ou accident du travail
 - Salarié en arrêt pour maladie non professionnelle
- Licencier un salarié pour inaptitude
 - Distinguer l'inaptitude d'autres situations que l'arrêt maladie peut entraîner
 - La visite de reprise
 - L'obligation de reclassement
 - Consultation des membres du CSE
 - Information du salarié

Prérequis

Exercer les fonctions de dirigeant, DRH, RRH, assistant(e) RH ou juriste en droit social



Modalités pédagogiques

Apports théoriques et pratiques
Etudes des dernières jurisprudences
Méthodes participatives
Prise de paroles
Travail en groupe ou sous groupe



Moyens et supports pédagogiques

Supports de formation papier et/ou vidéo
Paperboard,



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : Tour de table au démarrage de la formation, QCM
En cours et en fin de formation : Questionnement interactif Apprenant-formateur, QCM d'évaluation
Condition de réussite : Assiduité, écoute



Référent Technique, Pédagogique et Handicap

Lionel PICARD | Merci de nous informer de vos difficultés afin d'étudier la possibilité d'adaptation de nos formations.